



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **Monsieur et Madame WILLEM/TASIAUX** demeurant **rue de Rempache, 13 à 5364 Schaltin**.

Le bien concerné est situé **rue de Champion, 15 à 5364 Schaltin** et cadastré **7e division, SCHALTIN, section B n°389D**.

Le projet consiste en la **transformation d'une maison en 2 logements** et présente les caractéristiques suivantes : construction(s) située(s) en limite(s) mitoyenne(s).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, et uniquement sur rendez-vous l'après-midi sauf le mercredi (083/61.52.34 – urbanisme @hamois.be), au Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne.

Des explications sur le projet peuvent être fournies auprès du Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne (083/61.52.34 – urbanisme@hamois.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26 octobre 2026 au 09 novembre 2026 au Collège communal, soit:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Hamois – Service urbanisme, Rue du Relais, 1, 5363 Emptinne ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@hamois.be

Fait à Hamois, le 21 octobre 2026.